

Direction Technique de l'Arbitrage



Modifications aux Lois du Jeu futsal 2020

Philosophie des Modifications



- Simplifier le futsal et le rendre plus attrayant*
- Harmoniser les lois du jeu avec celles du football*
- Plus de respect et de beau jeu*

Précisions importantes

- ✓ Les arbitres doivent créer un environnement sûr en faisant preuve de fermeté vis-à-vis des personnes qui jouent de façon agressive et dangereuse
- ✓ Les lois du jeu ne peuvent inclure toutes les situations possibles et imaginables, donc lorsqu'elles ne prévoient pas un cas de figure, la FIFA s'attend à ce que l'arbitre prenne une décision dans l'« esprit » du jeu et sur la base de son expérience de futsal. Il doit alors se poser la question : « Est-ce que cela profite au futsal ? »

Loi 3 – Nombre de joueurs



Remplaçants :

- ❖ **Cinq** remplaçants au maximum par équipe sont autorisés à s'échauffer en même temps



Compte tenu du contexte sanitaire, **pas de transmission de la chasuble de main à main** jusqu'à nouvel ordre (décision FIFA-juin 2020). La chasuble devra être déposée sur le banc des remplaçants.

Loi 4 – Equipement des joueurs

Protections :



Loi 5 - Arbitres

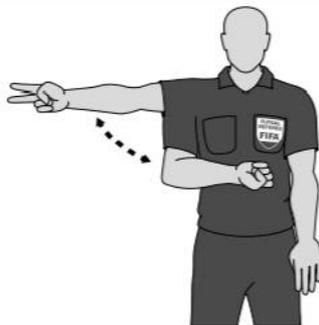
Si l'un des arbitres a autorisé les médecins et/ou les brancardiers à pénétrer sur le terrain, **le joueur quitte le terrain sur une civière ou en marchant.**

Le joueur doit être averti pour comportement antisportif s'il ne respecte pas l'instruction

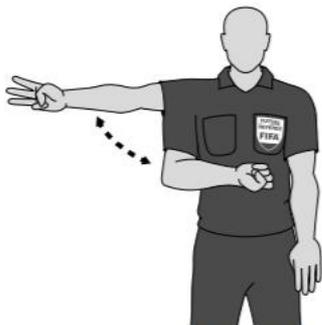
Loi 5 – Arbitres – décompte 4'



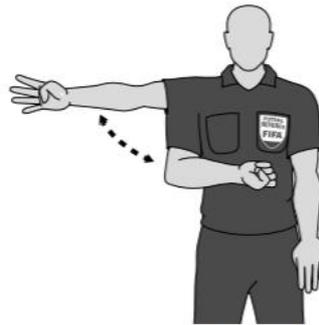
(Étape I)



(Étape II)



(Étape III)



(Étape IV)



(Étape V)

- Rentrée de touche
- Sortie de but
- Corner
- **Coup franc**

Loi 7 – Durée du match

La période prend fin lorsque le signal sonore commence à retentir



Plus de plein effet du ballon.

Loi 8 - Coup d'envoi

Le capitaine qui remporte le toss (pile ou face) choisit soit le but en direction duquel son équipe attaquera durant la première période, soit d'effectuer le coup d'envoi

- *Tous les joueurs, à l'exception du joueur donnant le coup d'envoi, doivent se trouver dans leur propre moitié de terrain.*
- *Le ballon peut être joué **en arrière ou latéralement***

Un but peut être marqué directement sur le coup d'envoi

Loi 10 – But marqué

Procédure

*Les deux équipes effectuent **cinq tirs** et non plus trois lors d'une séance de tirs au but.*

- *Si une équipe en infériorité numérique, choix d'égalisation par l'équipe en supériorité*
- *Si, pendant les tirs, même principe*

Tout joueur retiré ne pourra plus prendre part à la séance de tirs au but.

Loi 12 – Les mains – Quelques grands principes

1. *Les principales interprétations des fautes de main sont les mêmes qu'en football.*
2. *Nous avons néanmoins eu besoin des les adapter au futsal en considération de la taille du terrain, des nombreux glissements des joueurs sur le parquet etc.*
3. *Enfin en futsal, ne perdons pas de vue que les fautes de main sont toutes des fautes cumulées qui pénalisent une équipe.*

Loi 12 – Les mains – Quelques grands principes

Un but ne peut pas être :

. marqué directement de la main / du bras (même accidentellement)

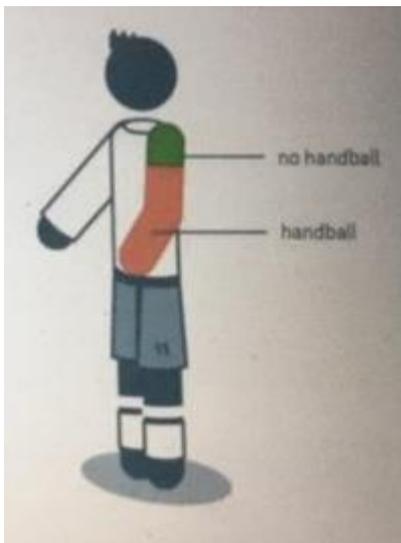
. marqué si un joueur qui prend possession / contrôle le ballon de la main / du bras (même accidentellement) crée immédiatement une occasion de but

Loi 12 – les mains – quelques grands principes



Nouvelles notions

Définition de la main



Agrandissement de la surface corporelle



info.BILD.de | Quelle: FIFA

Au dessus de l'épaule



Loi 12 – les mains – quelques grands principes



Il y a faute si un joueur :

- ✓ *Touche délibérément le ballon du bras ou de la main, avec mouvement du bras ou de la main vers le ballon*



Loi 12 – les mains – quelques grands principes

-  ***Il y a en général faute si un joueur :***
- *la position du bras ou de la main a artificiellement augmenté la surface couverte par son corps*

Loi 12 – les mains – quelques grands principes

 **Il n'y a en général pas faute si le ballon touche le bras ou la main d'un joueur :**

- ✓ *Directement depuis sa tête, son tronc ou sa jambe ;*
- ✓ *Directement depuis la tête, le tronc ou la jambe d'un autre joueur à proximité ;*
- ✓ *Si le bras ou la main est près du corps et n'en augmente pas artificiellement la surface ;*

Loi 12 – les mains – quelques grands principes

Il n'y a en général pas faute

- ✓ *Si un joueur tombe accidentellement et que son bras ou sa main est positionné(e) entre son corps et le sol pour amortir la chute (et non pas latéralement ou verticalement).*



Loi 12 – les mains – quelques grands principes

- ✓ *En revanche, la main doit être sanctionnée lorsque le joueur a chuté volontairement (il prend alors ses responsabilités) dans le but de tacler ou d'arrêter le ballon...*

Loi 12 – Faute remplaçant ou officiel

- Si un remplaçant ou un officiel d'équipe pénètre sur le terrain pour empêcher un but d'être marqué contre son équipe :
- **CFD ou PY et exclusion du fautif.**
- **L'équipe fautive reprend à 4 joueurs**

Loi 12 – Bloc

Bloquer un adversaire, le fait de bloquer un adversaire peut être une tactique légitime du futsal, **à condition que le joueur effectuant le blocage soit immobile au moment du contact**, qu'il ne provoque pas intentionnellement le contact en se déplaçant ou en mettant son corps en travers du chemin de son adversaire, et que ce dernier ait la possibilité d'échapper au blocage. **Qu'il soit en possession du ballon ou non, un adversaire peut être bloqué.**

Loi 12 – Empêcher de marquer un but – annihiler une occasion de but manifeste



Les critères de décision :

- La **D**istance entre l'endroit de la faute et le but
- La **D**irection du jeu
- Le positionnement et le nombre de **D**éfenseurs y compris le gardien
- La probabilité de conserver ou récupérer le **c**ontrôle du ballon
- Le fait que le **G**ardien garde son but ou pas



Loi 12 – Empêcher de marquer un but – annihiler une occasion de but manifeste

 *Si un joueur empêche l'équipe adverse de marquer ou annihile une occasion de but manifeste en commettant une faute de main, le joueur doit être exclu quel que soit l'endroit de la faute.*



 *Si un joueur commet une faute dans sa surface de réparation pour annihiler une occasion de but manifeste et que les arbitres accordent un penalty, le joueur fautif est averti s'il a tenté de jouer le ballon; dans toutes les autres circonstances (par ex : tenir, tirer ou pousser, aucune possibilité de jouer le ballon, etc.), le joueur fautif doit être exclu.*

Loi 12 – Gardien dans sa SDR mais ne garde pas son but



Loi 12 – Gardien dans sa SDR mais ne garde pas son but



Loi 14 – Exécution du pénalty

-  *Au moment du tir, le gardien de but doit **avoir au moins un pied sur sa ligne** (ou au même niveau si le pied ne touche pas le sol).*

-  *Au moment de l'exécution du penalty, un adversaire qui fait obstacle au tireur alors que celui-ci avance vers le ballon doit être averti, même si ce joueur fautif a respecté la distance réglementaire de 5m.*

Loi 15 – Rentrée de touche

Au moment de la rentrée de touche :

- le ballon doit être immobile et
- positionné **sur la ligne de touche** à l'endroit où il a quitté le terrain,
- ou au point le plus proche de l'endroit au-dessus duquel il a touché le plafond
- Pieds sur ou en dehors du terrain



Loi 16 – Sortie de but

 ***Le ballon est en jeu lorsqu'il a été lancé ou dégagé et a clairement bougé. Plus d'obligation de sortir de la SDR.***

 ***Les adversaires doivent se trouver en dehors de la surface de réparation jusqu'à ce que le ballon soit en jeu.***



*Avez-vous des
questions ?*